Ministère de l'Education nationale

ANNE SCOLAIRE 2019-2020

MAISON DES LYCEENS

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES CONCERNANT LA MAISON DES LYCEENS

C'est une association de type 1901, gérée par les élèves dont le but est l'amélioration de leur vie à l'intérieur de l'Etablissement.

Elle est dirigée par un bureau composé de 12 élèves élus par leurs camarades et, chacun peut se déterminer par rapport à un programme proposé en début d'année.

Une carte donne accès à la cafétéria et vous offre la possibilité d'adhérer à plusieurs clubs dont certains peuvent être mis en place selon les souhaits des élèves et avec l'autorisation du chef d'établissement.

La cotisation est fixée à 10 Euros pour l'année. Elle comprend l'adhésion à l'association et, l'assurance pour les activités de la MDL. Les chèques devront être libellés à l'ordre de la *«Maison des Lycéens »* et déposés au bureau de la maison des lycéens à la rentrée scolaire.

Tout est mis en place pour que les élèves vivent encore mieux leur scolarité. C'est pourquoi, l'adhésion de tous est primordiale pour la réussite de cet ambitieux objectif.

Le Proviseur

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE DAX Le Proviseur DE BORDA

Patrick RETALI

La Présidente
« Maison des Lycéens »

⇨⇨⇨